

**MARS
2023**

Lettre d'information n°1

PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES DE GOMMÉVILLE

Chères habitantes, Chers habitants,

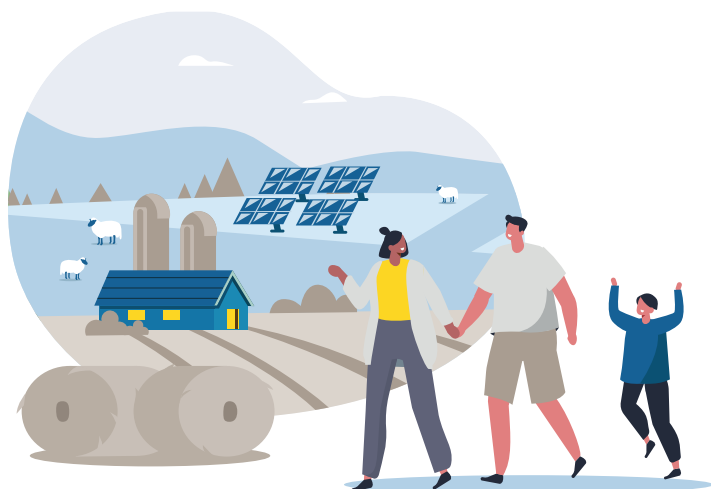
Depuis fin 2021, ENERTRAG a étudié la possibilité d'implanter des parcs de panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité renouvelable sur votre commune.

Les études réalisées l'année dernière et les échanges avec les élus nous ont permis de définir de véritables projets.

Nous souhaitons vous les présenter. Je vous donne donc rendez-vous le vendredi 31 mars prochain à l'Hôtel de Ville pour un forum d'information. Cette rencontre sera l'occasion de faire connaissance, de vous partager les premiers éléments des projets, de répondre à toutes vos questions et recueillir vos avis.

Dans l'attente de vous retrouver prochainement, je vous souhaite une bonne lecture.

À très bientôt !

**Simon DREANO**

Responsable de projet

06 72 87 78 12

simon.dreano@enertrag.com

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET



12 600
MWh par an
de production
estimée



11,4
MWc de
puissance



11,4
hectares de
surface cloturée



5 700
personnes
alimentées en
électricité environ,
chauffage compris*

*RTE, le gestionnaire de réseau français, estime la consommation d'électricité moyenne par personne avec chauffage correspond à 2 223 kWh par an en 2021

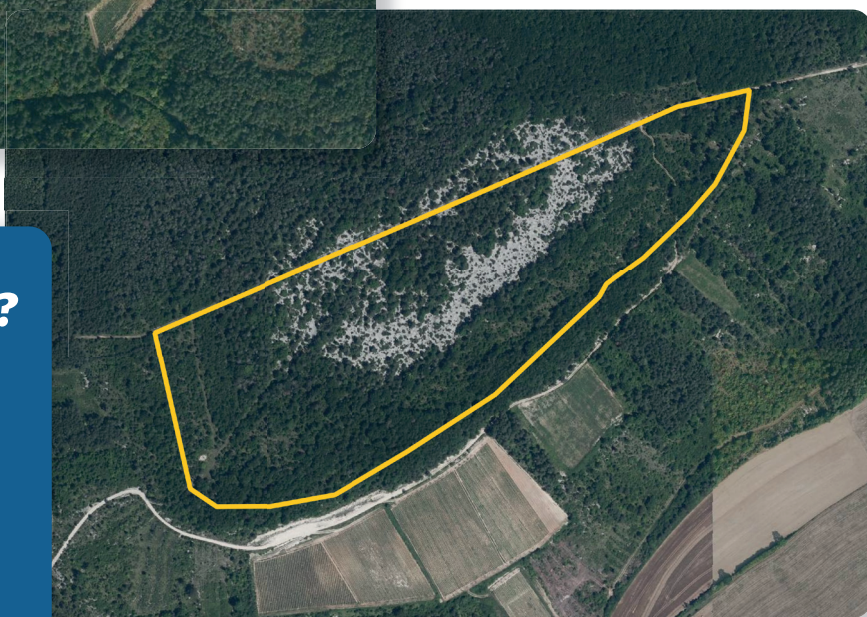
SITUER LES PROJETS



Les projets de centrale solaire au sol se situent à l'est et à l'ouest du bourg de Gomméville, au niveau des lieux-dits « Les Hautes Forêts » et « La Prouse ». Il s'agit de fonciers appartenants à la commune de Gomméville.

UNE ZONE D'ÉTUDE ?

Aussi appelée Zone d'implantation potentielle (ZIP), c'est cette zone qui a fait l'objet de différentes études afin d'identifier les enjeux à prendre en compte lors de la définition du projet.



LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Un projet de centrale solaire au sol se développe sur un temps long de 4 à 5 ans. Après l'identification d'une zone favorable, environ quinze mois d'études sont nécessaires pour concevoir le dossier du projet qui sera déposé en préfecture. S'en suit la phase d'instruction du dossier par les services de l'État, puis la construction et l'exploitation du parc si le projet est autorisé par le Préfet.



LES ÉTUDES

Afin d'assurer la viabilité du projet photovoltaïque, la cellule expertise d'ENERTRAG a fait appel à des bureaux d'études indépendants pour différentes études au cours de l'année 2022 :

- Des études écologiques réalisés sur un cycle biologique complet (un an),
- Des études techniques pour dimensionner l'installation des panneaux et leur production d'électricité ainsi que toutes les étapes préalables à l'installation comme le chantier de construction.



VOUS SOUHAITEZ VOUS INFORMER ET ÉCHANGER À PROPOS DES PROJETS ?

Participez au forum d'information pour découvrir ces projets et échanger ensemble !

L'évènement se présentera sous la forme d'une exposition ouverte à toutes et à tous.

Vous pourrez déambuler librement en consultant les différents documents à disposition sur l'avancée des projets et sur l'énergie photovoltaïque. L'équipe d'ENERTRAG sera présente pour vous accueillir et répondre à toutes vos questions.

Un compte rendu de l'évènement sera consultable sur le site internet du projet dans les semaines suivant le forum.

RENDEZ-VOUS



Le vendredi 31 mars 2023

De 18h à 21h



Hôtel de Ville

Gomméville - 21400

Pour toute demande de renseignements, contactez vos interlocuteurs dédiés par mail, téléphone ou SMS :



Simon DREANO
Responsable de projet
06 72 87 78 12
simon.dreano@enertrag.com



Laurent FRANÇOIS
Chargé d'Affaires
07 88 42 59 77
laurent.francois@enertrag.com

*Toutes les informations sur les projets de Gomméville
seront prochainement disponibles sur le site internet :*

ENERTRAG.FR/GOMMEVILLE

